

Ce mode est l'abrégé de ce qui était en vogue dans le pays en 1663 et les années suivant-s. Lisez au premier volume des *Délibérations et Jugements du Conseil Souverain de Québec*, pages 39 et 40 ; seulement au lieu de dire une fois, deux fois, trois fois, on allumait successivement trois feux : " Et ne s'étant présenté plus haut enchérisseur, a été allumé le premier feu pendant lequel il n'y a pas eu d'enchères.

" Et a été allumé le second feu pendant lequel il n'y a eu aucune enchère : et a été allumé le troisième et dernier feu, et a été enchéri par le dit sieur, et attendu qu'il n'y a pas eu plus haut enchérisseur, et le troisième feu s'est éteint, le conseil a adjugé."

L'abbé CHS.-P. BEAUBIEN.

LE " SOUVENEZ-VOUS " DE L'ACTRICE.

Nous sommes à Nice, dans la chambre d'une jeune orpheline qui fait partie de la troupe théâtrale. Pourquoi est-elle actrice ? Parce que, malgré ses répugnances, son tuteur a voulu qu'elle fut élève du Conservatoire de la ville de X... Contrainte, elle avait dû obéir ; mais avant de quitter son pays natal, elle avait promis à la Sainte Vierge, à genoux au pied de son autel, qu'elle ne passerait pas un jour sans réciter le *Souvenez-vous*.

Elle était donc actrice. Un soir, elle ne jouait pas ; elle voulut se délasser en assistant elle-même au spectacle. Au moment de sortir, le facteur lui remit une lettre.

La lettre avait de longues pages : elle lui venait d'une amie intime, son ancienne compagne de la Congrégation. Souvenir d'une vieille amitié, nouvelles du pays, détails sur la Congrégation, conseils pieux, rappel de la promesse du *Souvenez-vous*, tout autant de choses qui empoignent le cœur de la jeune actrice, lui font oublier l'heure et la mettent en retard.

Elle sort cependant et se rend au théâtre lentement, livrée à ses pensées. Elle s'apprêtait à pénétrer dans la salle lorsque le cri sinistre : *Au feu !* se fait entendre. Arrachée brusquement à sa rêverie, elle s'enfuit affolée ; et, tandis qu'elle s'éloigne, elle